

possible de nos moyens de production tout en ménageant leur avenir.

Le ministre de la Production de défense est également comptable d'un certain nombre de sociétés de la Couronne, dont la plupart se rattachent étroitement à notre programme de production de défense. Il convient donc d'en dire un mot ici.

Au cours de l'année courante, la *Canadian Arsenals Limited* continuera à fournir au ministère de la Production de défense, en vertu de contrats, des munitions, des armes portatives, des instruments et du matériel de radar, dont le prix global sera sensiblement le même qu'en 1955-1956. La production de munitions les plus diverses, tant pour les armes portatives que pour les canons, représentera encore la majeure partie des livraisons.

Cette année nous assisterons aux premières livraisons de douilles de cartouches, en acier étiré et enveloppée en spirale. Les services chimiques de la défense seront agrandis pour permettre la production d'explosifs de propulsion pour les fusées et mortiers, et on procédera à d'autres améliorations des services et techniques en usage dans le programme de remplissage. La fabrique d'armes portatives livrera cet automne les premiers modèles de fabrication régulière du nouveau fusil FN-C1; la production se poursuivra ensuite à un rythme accéléré. Il importe de signaler qu'en plus de remplir des contrats pour la défense la *Canadian Arsenals Limited* a, en tant que mandataire de la Couronne, la responsabilité d'exploiter et maintenir les arsenaux de l'État et de conserver les compétences techniques nécessaires.

On s'attend que les dépenses de la *Defence Construction (1951) Limited* soient de quelque 145 millions de dollars durant l'année qui se terminera le 31 mars 1957. Ce montant est presque 20 p. 100 plus élevé que le chiffre des dépenses de l'an dernier, surtout parce qu'on y a reporté un volume accru de travaux des années antérieures; mais il est bien inférieur au montant de 1952-1953, année où il a été le plus élevé. D'autre part, on estime que les nouveaux contrats à accorder durant l'année diminueront d'environ 10 p. 100. Le montant en sera ramené à 135 millions de dollars. La plus forte tranche de ces dépenses sera affectée aux ouvrages de la ligne intermédiaire *mid-Canada*; viendront ensuite les sommes nécessaires au programme relatif au camp Gagetown. On s'attend que cette dernière entreprise soit sensiblement terminée à la fin de l'année financière en cours.

Deux des autres sociétés de la Couronne relevant du ministre de la Production de défense, la Corporation commerciale canadienne et la Corporation de disposition des

biens de la Couronne, n'ont pas besoin de crédits, parce qu'elles se financent au moyen d'une surtaxe sur le volume des affaires dont elles s'occupent. Le bilan annuel de la Société de disposition des biens de la Couronne reflète pour ce qui est de l'année dernière des opérations particulièrement satisfaisantes, le total des frais de disposition ayant été réduit à moins de 7 p. 100 des recettes. Enfin, brochant sur le tout, la société Polymer continue à présenter des résultats très encourageants, ayant atteint au cours de l'année dernière un sommet sans précédent de ventes, de production et de paiement de dividendes à la Couronne, compte tenu de toutes les réserves nécessaires au titre de la dépréciation et du paiement des impôts ordinaires sur le revenu.

M. Fleming: Puis-je poser une question au ministre?

Le très hon. M. Howe: Faites.

M. Fleming: La nouvelle société *Northern Ontario Pipe Lines* ressortit-elle au ministre du Commerce ou à celui de la Production de défense?

Le très hon. M. Howe: Elle ressortit au ministre du Commerce.

M. Fleming: Monsieur le président, il ne faudra pas juger l'importance des services de l'État, surtout lorsque nous en sommes à l'étape de l'étude des crédits, d'après le montant qu'ils réclament. Il ne faudrait certainement pas juger d'après cette norme l'importance du ministère de la Production de défense. Il y a des services de l'État dont les prévisions budgétaires dépassent de beaucoup celles de ce ministère-ci. Ces services ne se comparent évidemment pas, pour les dépenses, aux ministères qui encourent de fortes dépenses, comme ceux de la Défense nationale, des Finances, de la Santé nationale et du Bien-être social, des Travaux publics, des Postes et ainsi de suite. En effet, monsieur le président, les affectations de cette année n'atteignent que 22 millions de dollars et comprennent sept postes seulement.

Mais, monsieur le président, l'importance du ministère doit se mesurer autrement. D'abord, par rapport à la vaste autorité dont il jouit et qui revient au ministre. Je rappellerai aux députés l'examen de ses pouvoirs au cours du débat qui a eu lieu à la même époque, l'année dernière, de ces pouvoirs d'une portée inégalée, sur lesquels la seule limite imposée par la loi est celle qui a été préservée l'année dernière par la lutte épique qu'a menée l'opposition. Je pense, évidemment à la durée de ces pouvoirs.

Le deuxième point, c'est le montant réel des dépenses encourues par le ministère. Ces services se voient confier des dépenses ou